

2. Classification des ensembles

2.1 Introduction

Le devis prévoyait la classification des ensembles selon une méthodologie de hiérarchisation du degré de vulnérabilité.

2.2 Vulnérabilité des ensembles

2.2.1 Sites du patrimoine

Présentement un seul ensemble d'intérêt patrimonial de la MRC Brome-Missisquoi est protégé dans sa totalité par un statut juridique de protection : le noyau institutionnel de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, constitué en site du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Deux autres sites du patrimoine ont été constitués dans les zones à l'étude, mais ils ne concernent que des portions d'ensembles. Il s'agit du noyau institutionnel de Lac-Brome (Knowlton) ainsi que de l'église et du presbytère Saint-Romuald de Farnham, qui sont cités monuments historiques.

2.2.2 Règlements de PIIA

Les autres ensembles d'intérêt patrimonial étudiés au cours du présent mandat ne font pas l'objet d'un statut juridique de protection en vertu de la Loi sur les biens culturels. Cependant quelques-uns sont assujettis en tout ou en partie à un règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Ce sont :

- à Bedford, tous les ensembles d'intérêt patrimonial¹,
- à Cowansville, tous les ensembles d'intérêt patrimonial,
- à Dunham, tous les ensembles d'intérêt patrimonial,
- à Lac-Brome, tous les ensembles d'intérêt patrimonial,
- à Farnham, tous les ensembles d'intérêt patrimonial,
- à Frelighsburg, l'ensemble d'intérêt patrimonial du village,
- à Sutton, tous les ensembles d'intérêt patrimonial.

¹ Selon notre compréhension du règlement sur les PIIA no 615-00 de Bedford.

Notes et constats concernant les PIIA

| | |
|--------------|---|
| Bedford | Le règlement nous semble trop partiel, car limité à la façade principale ; en outre, les critères sont trop généraux. |
| Cowansville | Il nous a été impossible de consulter les critères et les objectifs. |
| Farnham | Il nous a été impossible de consulter le règlement. |
| Frelighsburg | Le règlement de PIIA nous semble approprié. |
| Lac-Brome | Les objectifs et les critères pourraient être précisés ; il serait important pour la Municipalité de définir le « type architectural » et la « valeur architecturale ». |
| Sutton | Il nous a été impossible de consulter le règlement. |

Degré de vulnérabilité des ensembles

Les ensembles étudiés ne sont pas toujours protégés par un statut juridique ou par une réglementation spécifique, comme un PIIA. Ainsi, sauf dans le cas de Frelighsburg, les règlements de PIIA n'offrent peut-être pas un degré adéquat de protection, si l'on se fie à l'état du bâti ancien dans les secteurs assujettis à un tel règlement.

Conséquemment, de façon générale la quasi-totalité des ensembles sont très « vulnérables » aux interventions inappropriées. De surcroît, les potentiels de développement, notamment commerciaux, et les insertions non adéquatement contrôlées de nouveaux bâtiments rendent certains ensembles d'intérêt patrimonial beaucoup plus vulnérables que d'autres, « plus à risque » en quelque sorte. Le cas de l'ensemble de la localité de Mystic est particulièrement révélateur à ce sujet.

Les ensembles qui présentent une bonne intégrité (tant sur les plans de la valeur intrinsèque des édifices, de la rareté des bâtiments modernes, que de la conservation du parcellaire d'origine) sont plus « vulnérables » que d'autres aux interventions disconvenantes. De ce fait, les ensembles d'intérêt patrimonial dont les qualités intrinsèques ont déjà été altérées sont moins « sensibles », puisque leurs bâtiments présentent une moins bonne intégrité (le cas de Farnham est éloquent à ce propos) et que certains bâtiments anciens sont disparus.

Il nous est apparu pertinent de définir le degré de vulnérabilité des ensembles et de leur attribuer une « cote » ou une « valeur » en faisant la somme des critères qui les distinguent. Cette appréciation de chaque ensemble révélera indirectement leur degré de vulnérabilité.

2.3 Définition de l'importance des ensembles d'intérêt patrimonial

La valeur des ensembles d'intérêt patrimonial de la MRC Brome-Missisquoi est fort inégale. Certains se démarquent par l'intégrité architecturale des édifices, quelques-uns par l'importance quantitative de ces derniers, d'autres par l'ancienneté des édifices et de l'implantation des lieux. Un ensemble peut également offrir un intérêt sur le plan du paysage (ex. : panoramas, points de vue) ou de particularités géographiques. À cela s'ajoutent parfois un potentiel archéologique.

Des ensembles peuvent donc se démarquer sous plusieurs aspects (ancienneté, intégrité architecturale) ou en raison de facteurs secondaires (comme le potentiel archéologique ou par la qualité des paysages). De tels critères permettent d'attribuer une « cote » (appréciation globale) à chacun des ensembles. Ceux qui se démarquent le plus sont donc facilement repérables. Ces ensembles à forte valeur ont, par la force des choses, un degré élevé de vulnérabilité.

2.3.1 Critères d'évaluation des ensembles

Les ensembles d'intérêt patrimonial sont évalués en tenant compte d'une dizaine de critères assortis d'un choix de réponses et de cotes chiffrées. Les qualités de chaque ensemble sont donc transposées en chiffres qui, une fois additionnés, donnent une cote résumant l'importance du lieu sur le plan patrimonial.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

1. qualités intrinsèques et intégrité architecturale des bâtiments d'intérêt patrimonial ;
2. ancienneté de l'implantation du lieu ;
3. ancienneté des bâtiments ;
4. bâtiments modernes ou mal intégrés à l'ensemble (présence de) ;
5. bâtiments spécifiques ou plutôt rares (présence de) ;
6. nombre de bâtiments d'intérêt patrimonial ;
7. qualité des points de vue, des panoramas et des percées visuelles (vers l'extérieur de l'ensemble) ;
8. qualité des paysages (à l'intérieur de l'ensemble) ;
9. particularités géographiques (topographie accidentée, falaise, talus, ravin, rivière, chute, etc.) ;
10. présence de potentiel archéologique.

Ces critères sont définis de la façon suivante.

Tableau 1. Définition des critères

| | |
|--|---|
| 1. Qualités intrinsèques et intégrité architecturale des bâtiments d'intérêt patrimonial | <p>La qualité intrinsèque réfère à la qualité des matériaux et des composantes présents sur le bâtiment.</p> <p>L'intégrité réfère à l'authenticité des bâtiments anciens, c'est-à-dire à la mesure dans laquelle ils ont conservé leurs caractéristiques anciennes ou d'origine. L'intégrité évalue donc l'apparence actuelle de l'édifice en comparaison de son apparence d'origine ou ancienne.</p> |
| 2. Ancienneté de l'implantation du lieu | Ce critère fait référence à la date ou à la période où s'est effectuée la colonisation de l'ensemble d'intérêt ou de la municipalité. |
| 3. Ancienneté des bâtiments | Ce critère prend en considération la valeur d'âge des bâtiments. En Estrie et dans Brome-Missisquoi en particulier, la colonisation s'effectue relativement tardivement, à la fin du XVIII ^e siècle et au début du XIX ^e . Aussi, les premières constructions permanentes ne sont-elles pas antérieures à 1800. Cependant, les édifices érigés entre 1800 et 1850 sont, pour la région, très anciens et possèdent de ce fait une valeur d'âge élevée. |
| 4. Bâtiments modernes ou mal intégrés à l'ensemble (présence de) | Ce critère fait référence à l'intégrité et à l'homogénéité du cadre bâti ancien. Des bâtiments modernes, mal intégrés par leur volumétrie, leurs caractéristiques ou leur implantation, peuvent altérer l'homogénéité des cadres bâtis anciens. La rareté de bâtiments modernes dans un ensemble d'intérêt ou la rareté de bâtiments mal intégrés à l'ensemble fait en sorte que celui-ci présente une bonne intégrité, qui peut se rapprocher de la composition des lieux qui prévalait à l'origine. |
| 5. Bâtiments spécifiques ou plutôt rares (présence de) | Ce critère fait référence à certaines formes de bâtiments qui se démarquent parce qu'ils ne sont pas récurrents dans la MRC, voire dans le Québec en entier. Le cas des bâtiments du site de l'exposition agricole à Brome est particulièrement éloquent à ce sujet. Ce critère peut aussi considérer la présence peu fréquente de certains types d'édifices aux qualités intrinsèques spécifiques. |
| 6. Nombre de bâtiments d'intérêt patrimonial | Ce critère fait référence au grand nombre de bâtiments d'intérêt patrimonial présents dans un ensemble, c'est-à-dire plusieurs dizaines. Le cas de Farnham est éloquent à ce sujet. |

| | |
|---|---|
| 7. Qualité des points de vue, des panoramas et des percées visuelles (vers l'extérieur de l'ensemble) | Ce critère fait référence à la qualité des points de vue qui s'offrent sur certains sites dans des ensembles en particulier. Parce que situés sur des points surélevés, certains ensembles ou portions d'ensembles offrent des points de vue, des panoramas ou des percées visuelles vers l'extérieur (exemples : le noyau institutionnel de Frelighsburg et le site de l'église Saint-John de Brome où se dressent d'intéressants panoramas et points de vue vers les contrées environnantes). |
| 8. Qualité des paysages (à l'intérieur de l'ensemble) | Ce critère fait référence à la qualité du cadre bâti et végétal d'un ensemble. Dans ce cas, des arbres et des arbustes mettent en valeur l'architecture ancienne et des édifices modernes s'intègrent plutôt bien à l'ensemble. |
| 9. Particularités géographiques (topographie accidentée, falaise, talus, ravin, rivière, chute, etc.) | Ce critère fait référence à des spécificités géographiques d'un ensemble. Il peut s'agir d'une rivière qui le traverse (exemple : la rivière Yamaska à Farnham) ou d'un ensemble à la topographie accidentée et vallonnée (comme celui de Frelighsburg). Cela peut aussi concerner un barrage (notamment celui observable à Abercorn). |
| 10. Présence de potentiel archéologique | Ce critère fait référence à la présence de vestiges présumés de bâtiments ou de sites archéologiques ayant fait l'objet de fouilles. Les vestiges peuvent se rattacher à l'époque amérindienne, aussi appelée préhistorique, ou à l'époque historique, postérieure à l'arrivée des Européens en Amérique. |

2.3.2 Critères et pondération

Le tableau 2 présente les critères et la pondération qui s'y rattache.

Tableau 2. Critères et pondération

| N° de critère | Critère | Choix de réponse | Cote |
|---------------|---|--|------|
| 1 | Qualités intrinsèques et intégrité architecturale des bâtiments d'intérêt patrimonial | Exceptionnelles | 5 |
| | | Supérieures | 3 |
| | | Moyennes | 1 |
| | | Faibles | 0 |
| 2 | Ancienneté de l'implantation du lieu | 1790-1820 | 5 |
| | | 1821-1850 | 3 |
| | | 1851-1890 | 1 |
| | | 1891 et plus | 0 |
| 3 | Ancienneté des bâtiments | 1800-1820 | 5 |
| | | 1821-1850 | 3 |
| | | 1851-1890 | 1 |
| | | 1891 et plus | 0 |
| 4 | Bâtiments modernes ou mal intégrés à l'ensemble (présence de) | Aucun | 5 |
| | | Très peu | 3 |
| | | Peu | 1 |
| | | Fréquents | 0 |
| 5 | Bâtiments spécifiques ou plutôt rares (présence de) | Constituent la spécificité de l'ensemble | 5 |
| | | Plusieurs | 3 |
| | | Quelques-uns | 1 |
| | | Aucun | 0 |
| 6 | Nombre de bâtiments d'intérêt patrimonial | 51 et plus | 5 |
| | | 21 à 50 | 3 |
| | | 10 à 20 | 1 |
| | | moins de 10 | 0 |

| | | | |
|----|---|--|------------------|
| 7 | Qualité des points de vue, des panoramas et des percées visuelles (vers l'extérieur de l'ensemble) | Exceptionnelle Supérieure Moyenne Aucune spécificité | 5 3 1 0 |
| 8 | Qualité des paysages (à l'intérieur de l'ensemble) | Exceptionnelle Supérieure Moyenne Aucune spécificité | 5 3 1 0 |
| 9 | Particularités géographiques (topographie accidentée, falaise, talus, ravins, rivière, chute, etc.) | Rôle très marquant Rôle marquant Rôle peu marquant Aucune particularité | 5 3 1 0 |
| 10 | Présence de potentiel archéologique | Site préhistorique Site de l'époque historique (identifié officiellement à l'ISAQ ² ou à potentiel) Vestiges Aucun vestige ou site | 5 3 1 0 |

Le tableau suivant présente le résultat attribué à chacun des ensembles. Dans le cas des municipalités qui comptent plus d'un ensemble, la cote leur est attribuée de façon globale.

² ISAQ : Inventaire des sites archéologiques du Québec.

MISE À NIVEAU DE L'ÉTUDE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
Rapport synthèse

Tableau 3. Cote chiffrée attribuée aux ensembles

Tableau Excel – page 1 de 2

Tableau Excel – page 2 de 2

Le tableau suivant présente la transposition des cotes attribuées en termes de « valeur patrimoniale » et de degré de vulnérabilité de chaque ensemble.

Tableau 4. Cote, valeur patrimoniale et degré de vulnérabilité des ensembles

| Cote | Valeur patrimoniale | Degré de vulnérabilité |
|------------|---------------------|------------------------|
| 1 à 5 | Faible | Faible |
| 6 à 15 | Moyenne | Moyen |
| 16 à 21 | Forte | Élevé |
| 22 et plus | Supérieure | Extrême |

Il va sans dire que l'importance de la valeur attribuée à l'ensemble et son degré de vulnérabilité ont une incidence directe sur les recommandations (présentées au chapitre 3). Par exemple, la valeur patrimoniale « supérieure » signifie l'importance de mettre en place des mesures de protection comme la création d'un site du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels, l'ajout de dispositions au schéma d'aménagement, l'adoption d'un règlement de PIIA ou la bonification du PIIA en vigueur si existant. À l'inverse, un ensemble ayant une valeur patrimoniale « moyenne » nécessite moins de mesures de protection, mais davantage de mesures de mise en valeur ou de revitalisation visant à redonner graduellement aux bâtiments leur caractère patrimonial.

Tableau 5. Degré de vulnérabilité de chacun des ensembles

| Niveau de vulnérabilité | Municipalité | Ensemble patrimonial |
|-------------------------|----------------------|---|
| Extrême | Abercorn | Noyau villageois d'Abercorn |
| Extrême | Bedford | 1. Ensemble institutionnel |
| Extrême | Bedford | 3. Ensemble résidentiel |
| Extrême | Brome | 1. Chemin Stagecoach à la jonction de la route 215 |
| Extrême | Brome | 2. Site de l'exposition agricole |
| Extrême | Dunham | 2. Cœur de la rue Principale |
| Extrême | Dunham | 3. Noyau institutionnel |
| Extrême | Frelighsburg | 1. Ensemble de l'église Holy Trinity |
| Extrême | Frelighsburg | 2. Ensemble religieux et institutionnel Saint-François d'Assise |
| Extrême | Frelighsburg | Hunter Mills |
| Extrême | Lac-Brome | Ensemble de la grange ronde du chemin Scott, West-Brome |
| Extrême | Lac-Brome (Knowlton) | 1. Noyau institutionnel |

| | | |
|---------|-------------------------------------|--|
| Extrême | Lac-Brome (Knowlton) | 3. Rue Lakeside |
| Extrême | Lac-Brome (Knowlton) | 5. Secteur du chemin Victoria. |
| Extrême | Saint-Armand | Philipsburg |
| Extrême | Saint-Ignace de Stanbridge | Mystic |
| Extrême | Stanbridge East | 2. Noyau institutionnel Saint-James the Apostle et rue Maple |
| Extrême | Stanbridge East | 3. Axe des chemins Caleb-Tree et Maple |
| Extrême | Stanbridge East | 4. Chemin River |
| Extrême | Sutton | 1. Axe des rues Academy, Pleasant et Maple |
| Extrême | Sutton | 2. Rue Mountain |
| Élevé | Bedford | 2. Ensemble commercial |
| Élevé | Brome | 3. Noyau formé autour de l'ancienne église de Brome |
| Élevé | Cowansville | 1. Rue Rivière |
| Élevé | Cowansville | 2. Rue Williams |
| Élevé | Cowansville | 3. Rue Principale, portion ouest |
| Élevé | Cowansville | 4. Rue Principale, extrémité est (Sweetsburg) |
| Élevé | Dunham | 1. Rue Principale entre le n° 3267 et la rue Favreau |
| Élevé | Farnham | 1. Ensemble des rues Saint-Paul et Yamaska |
| Élevé | Farnham | 4. Noyau institutionnel |
| Élevé | Frelighsburg | 3. Axe du chemin Dunham et de la rue Principale |
| Élevé | Frelighsburg | Abbott's Corner |
| Élevé | Lac-Brome | Ensemble d'intérêt patrimonial de West-Brome |
| Élevé | Lac-Brome | Iron Hill |
| Élevé | Notre-Dame-de-Stanbridge | Moulin des Rivières |
| Élevé | Saint-Pierre-de-Vérone-à-Pike River | Saint-Pierre-de-Vérone-à-Pike River |
| Élevé | Stanbridge East | 1. Axe des rues Saxe-Cornell et Academy |
| Élevé | Sutton | 3. Rues Principale Sud, Church et Oak |
| Moyen | Brigham | Brigham |
| Moyen | Farnham | 2. Boulevard Magenta |

| | | |
|--------|--------------------------|--|
| Moyen | Farnham | 3. Ensemble des rues Saint-Pierre, Cartier et de la Visitation |
| Moyen | Farnham | 5. Ensemble des rues Principale, Saint-Joseph, Saint-Charles et Saint-Jean |
| Moyen | Saint-Armand | Saint-Armand Station |
| Moyen | Lac-Brome | Fulford |
| Moyen | Knowlton | 2. Chemin Knowlton |
| Moyen | Sutton | 4. Rue Western |
| Faible | Lac-Brome (Knowlton) | 4. Rue Maple |
| Faible | Notre-Dame-de-Stanbridge | Notre-Dame-de-Stanbridge |

Tableau 6. Sommaire du degré de vulnérabilité

| Degré de vulnérabilité | Nombre d'ensembles |
|------------------------|--------------------|
| Extrême | 21 |
| Élevé | 17 |
| Moyen | 8 |
| Faible | 2 |
| Total | 48 |

MISE À NIVEAU DE L'ÉTUDE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
Rapport synthèse

3. Recommandations

3.1 Recommandations générales

Dans l'idéal des cas, compte tenu de la qualité du patrimoine bâti de la MRC Brome-Missisquoi, il serait vraiment souhaitable que cette dernière réalise un inventaire détaillé et informatisé des édifices d'intérêt patrimonial présents sur son territoire et particulièrement dans les ensembles patrimoniaux. Certes, les ensembles dont la valeur patrimoniale est « forte » et « supérieure » seraient à prioriser.

Pour tous les ensembles étudiés, il serait en outre important, voire essentiel, que la MRC ou les municipalités mettent en place des mesures d'information et de sensibilisation au patrimoine bâti. Cela pourrait exiger la bonification de la publication existante sur les caractéristiques du patrimoine régional et comprendre, notamment, la présentation de moyens pour en assurer la préservation et la mise en valeur. Un tel imprimé pourrait être complété ou remplacé par des pages Web diffusées sur le site Internet de la MRC et celui des municipalités. Il pourrait aussi s'agir d'un projet comme celui développé par la Ville de Farnham, en l'occurrence la « Visite virtuelle patrimoniale » de la ville qui est offerte sur son site Internet.

Dans une phase subséquente, la sauvegarde et surtout la valorisation du patrimoine régional seraient grandement facilitées par la mise en place de mesures d'aide technique, par exemple la participation d'un architecte ou la création de programmes d'aide financière.

En outre, il serait souhaitable que soit élaboré un circuit patrimonial intégrant les ensembles d'intérêt identifiés au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi. Ce circuit pourrait être aménagé de manière à être complémentaire au chemin des Cantons.

Enfin, il sera important de mettre en application les recommandations particulières aux ensembles que l'on retrouve ci-après.

3.2 Recommandations particulières à chacun des ensembles

| Municipalités | Ensembles | Recommandations |
|-----------------|--|---|
| Abercorn | Noyau villageois | Élaboration de mesures visant à informer les propriétaires sur les qualités du patrimoine bâti local. Éventuellement, mise en place d'un règlement de PIIA afin de préserver les caractéristiques architecturales locales. |
| Bedford | Les trois ensembles | La forte concentration de bâtiments patrimoniaux à Bedford justifierait la réalisation d'un inventaire ainsi qu'une protection rigoureuse afin de limiter des interventions incompatibles. La rue Principale demeure l'ensemble le plus sensible, compte tenu de la fonction commerciale. |
| Bedford | 1. Ensemble institutionnel Saint-Damien | <p>Réalisation d'un inventaire détaillé des bâtiments d'intérêt patrimonial localisés à l'est de l'ensemble institutionnel Saint-Damien sur la rue de l'Église.</p> <p>Bonification du PIIA en vigueur : application des critères et des objectifs aux trois façades du bâtiment visibles de la rue. Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes des bâtiments d'intérêt patrimonial.</p> |
| Bedford | 2. Ensemble commercial | Favoriser la restauration de certains immeubles commerciaux (programme d'aide financière). |
| Bedford | 3. Ensemble résidentiel | Bonification du PIIA en vigueur : application des critères et des objectifs aux trois façades du bâtiment visibles de la rue. Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Brigham | Noyau villageois | <p>Mise en place de mesures d'information ou de réglementation visant à préserver les revêtements anciens, les ouvertures et les composantes décoratives.</p> <p>Mise en place de mesures visant à améliorer l'état physique de plusieurs bâtiments de l'ensemble, dont l'ancien magasin général Bro-Mat et les édifices du chemin Stagecoach situés entre le site de l'exposition agricole et le noyau formé autour de l'ancienne église de Brome.</p> <p>Assurer la protection du couvert végétal.</p> |

| | | |
|--------------------|---|--|
| Brome | 1. Chemin Stagecoach à la jonction de la route 215 | Assurer la préservation de l'église Saint John the Evangelist. |
| Brome | 2. Site de l'exposition agricole | Une demande de classement du site de l'exposition agricole, à titre de site historique, devrait être présentée au gouvernement du Québec. |
| Brome | 3. Noyau formé autour de l'ancienne église de Brome | Préservation et mise en valeur de l'ancienne église de Brome et de son cimetière. |
| Cowansville | 1. Rue Sud | Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Cowansville | 2. Rue Williams | Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Cowansville | 3. Rue Principale, portion ouest | Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Cowansville | 4. Rue Principale, extrémité est (Sweetsburg) | Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Dunham | 1. Rue Principale entre le numéro 3267 et la rue Favreau | Mise en place de mesures d'information ou de réglementation visant à préserver les revêtements anciens, les ouvertures et les composantes décoratives. |
| Dunham | 2. Cœur de la rue Principale | Mise en place de mesures d'information ou de réglementation visant à préserver les revêtements anciens, les ouvertures et les composantes décoratives. |
| Dunham | 3. Noyau institutionnel | Mise en place de mesures d'information ou de réglementation visant à préserver les revêtements anciens, les ouvertures et les composantes décoratives. |
| Farnham | 1. Ensemble des rues Saint-Paul et Yamaska | Favoriser la préservation du couvert végétal. Permettre la préservation et la mise en valeur de l'église Saint-Romuald. |

| | | |
|---------------------|---|--|
| | | Mettre en place des mesures visant à favoriser la restauration des édifices. |
| Farnham | 2. Boulevard Magenta | Aucune recommandation spécifique. |
| Farnham | 3. Ensemble des rues Saint-Pierre, Jacques-Cartier et de la Visitation | Mise en place de mesures visant à permettre la restauration graduelle des édifices d'intérêt patrimonial. |
| Farnham | 4. Noyau institutionnel | Aucune recommandation spécifique. |
| Farnham | 5. Ensemble des rues Principale, Saint-Joseph, Saint-Charles et Saint-Jean | Mise en place de mesures visant à permettre la restauration graduelle des édifices d'intérêt patrimonial. |
| Frelighsburg | Abbott's Corner | Élaboration de mesures dans le but d'informer les propriétaires sur les qualités du patrimoine bâti local. Éventuellement, mise en place d'un règlement de PIIA visant à préserver les caractéristiques architecturales locales. |
| Frelighsburg | Hunter Mills | Préserver le couvert végétal. Mettre en place des mesures d'information ou une réglementation visant à préserver les revêtements anciens, les ouvertures et les composantes décoratives. |
| Frelighsburg | Village - 1. Ensemble de l'église Holy Trinity | Attribution du statut de site du patrimoine au cimetière de l'église Holy Trinity par la Municipalité de Frelighsburg. |
| Frelighsburg | Village - 2. Axe du chemin Dunham et de la rue Principale | Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Frelighsburg | Village - 2. Ensemble religieux et institutionnel Saint-François-d'Assise | Assurer la préservation et contrôler le recyclage éventuel de l'église, de l'école et du presbytère Saint-François-d'Assise, advenant leur mise en disponibilité. |
| Lac-Brome | Knowlton – 1. Noyau institutionnel | Bonifier le PIIA existant (développer des critères et des objectifs sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial; assujettir ces critères aux trois façades visibles de la rue). |

| | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Lac-Brome | Knowlton – 2. Chemin Knowlton | Bonifier le PIIA existant (développer des critères et des objectifs sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial; assujettir ces critères aux trois façades visibles de la rue). |
| Lac-Brome | Knowlton – 3. Rue Lakeside | Bonifier le PIIA existant (développer des critères et des objectifs sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial; assujettir ces critères aux trois façades visibles de la rue). |
| Lac-Brome | Knowlton – 4. Rue Maple | Favoriser la mise en valeur des bâtiments d'intérêt patrimonial ayant déjà été modifiés. |
| Lac-Brome | Knowlton – 5. Secteur du chemin Victoria | Bonifier le PIIA existant (développer des critères et des objectifs sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial; assujettir ces critères aux trois façades visibles de la rue). |
| Lac-Brome | Fulford | Aucune recommandation spécifique. |
| Lac-Brome | Iron Hill | Assurer la protection des paysages. Mettre en place des mesures d'information ou une réglementation visant à préserver les revêtements anciens, les ouvertures et les composantes décoratives. |
| Lac-Brome | Knowlton | Inclure au schéma d'aménagement le presbytère et l'église Saint-Édouard à titre d'éléments ponctuels d'intérêt. |
| Lac-Brome | West Brome | Constitution de cet ensemble par la Municipalité de Lac-Brome en site du patrimoine. |
| Notre-Dame-de-Stanbridge | Moulin-des Rivières | Aucune recommandation spécifique. |
| Notre-Dame-de-Stanbridge | Notre-Dame-de-Stanbridge | Adopter des mesures pour favoriser la mise en valeur des édifices de la rue Sainte-Anne de l'ensemble d'intérêt. |
| Saint-Armand | Philipsburg | Constitution par la Municipalité de Saint-Armand d'un site du patrimoine avec l'église Philipsburg United et son presbytère. |
| Saint-Armand | Saint-Armand-Station | Aucune recommandation spécifique. |
| Saint-Ignace-de-Stanbridge | Mystic | Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Mystic. |

| | | |
|---|---|---|
| | | Adoption par la Municipalité d'un règlement de PIIA destiné à favoriser la sauvegarde des composantes et des revêtements anciens. Ce PIIA devrait être doté d'objectifs et des critères permettant une intervention précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River | Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River | Adoption par la Municipalité d'un règlement de PIIA destiné à favoriser la sauvegarde des composantes et des revêtements anciens. Ce PIIA devrait être doté d'objectifs et des critères permettant une intervention précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Stanbridge East | Stanbridge East – L'ensemble au complet | Réalisation d'un inventaire détaillé des édifices d'intérêt patrimonial. Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Stanbridge East. |
| Stanbridge East | 1. Axe des rues Saxe-Cornell et Academy | Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Stanbridge East. Adoption par la Municipalité d'un règlement de PIIA destiné à favoriser la sauvegarde des composantes et des revêtements anciens. |
| Stanbridge East | 2. Noyau institutionnel Saint-James the Apostle et rue Maple | Constitution par la Municipalité de Stanbridge East d'un site du patrimoine avec l'ensemble du noyau institutionnel. |
| Stanbridge East | 3. Axe des chemins Caleb-Tree et Maple | Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Stanbridge East. Adoption par la Municipalité d'un règlement de PIIA destiné à favoriser la sauvegarde des composantes et des revêtements anciens. Ce PIIA devrait être doté d'objectifs et des critères permettant une intervention précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |
| Stanbridge East | 4. Chemin River | Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Stanbridge East. Adoption par la Municipalité d'un règlement de PIIA destiné à favoriser la sauvegarde des composantes et des revêtements anciens. Ce PIIA devrait être doté d'objectifs et des critères permettant une intervention précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial. |

| | | |
|---------------|---|--|
| Sutton | 1. Axe des rues Academy, Pleasant et Maple | <p>Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Sutton.</p> <p>Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial.</p> |
| Sutton | 2. Rue Mountain | <p>Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Sutton.</p> <p>Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial.</p> |
| Sutton | 3. Rues Principale Sud, Church et Oak | <p>Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Sutton.</p> <p>Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial.</p> |
| Sutton | 4. Rue Western | <p>Élaboration d'un imprimé présentant les qualités architecturales et paysagères de Sutton.</p> <p>Bonification des objectifs et des critères du PIIA afin de permettre une intervention plus précise sur les matériaux de revêtement, les ouvertures et les composantes décoratives des bâtiments d'intérêt patrimonial.</p> |

MISE À NIVEAU DE L'ÉTUDE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
Rapport synthèse

Conclusion

Une cinquantaine d'ensembles de valeur patrimoniale, inscrits au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, ont fait l'objet d'une présentation particulière au fil du présent document. Ces ensembles sont souvent reliés par des routes offrant un intérêt au point de vue panoramique. Par ailleurs, quelques éléments ponctuels intéressants peuvent être localisés à l'extérieur des ensembles, voire en bordure des routes panoramiques.

L'étude des ensembles d'intérêt patrimonial de la MRC démontre l'ancienneté, la richesse et la grande variété du patrimoine de Brome-Missisquoi.

La région figure parmi les plus importantes au Québec aux points de vue du patrimoine bâti et de l'histoire. Le plus souvent, la valeur des lieux est également d'ordre paysager et panoramique. Plusieurs routes forment des paysages culturels de grande importance.

Sur la cinquantaine d'ensembles qui ont fait l'objet de l'étude, vingt offrent une valeur patrimoniale « supérieure » et, par conséquent, un degré de vulnérabilité « extrême ». Dix-sept d'entre eux présentent par ailleurs une valeur patrimoniale « forte » et un degré de vulnérabilité « élevé ».

Si le patrimoine de la MRC Brome-Missisquoi est d'un grand intérêt, il est aussi très fragile et très sensible aux interventions inappropriées. C'est le cas particulièrement des ensembles à valeur patrimoniale « supérieure » ou « forte ».

De façon générale, une meilleure sensibilisation à l'importance du patrimoine régional s'impose. Que ce soit par l'utilisation de moyens traditionnels comme les brochures ou toute forme d'imprimés ou par la diffusion d'information pertinente sur le Web, il importe de renseigner adéquatement les citoyens et particulièrement les propriétaires de maison ancienne.

Dans le cas des ensembles d'intérêt les plus sensibles, à valeur patrimoniale élevée, la mise en place d'instruments réglementaires appropriés ou la bonification de ceux qui existent nous apparaît une mesure essentielle.

Enfin, il importe de parfaire et de développer l'acquisition de connaissances sur l'histoire et les édifices d'intérêt patrimonial. Aussi, un inventaire informatisé détaillé devrait-il être réalisé dans l'ensemble de la MRC Brome-Missisquoi. Les ensembles à valeur patrimoniale élevée seraient à réaliser en priorité.

MISE À NIVEAU DE L'ÉTUDE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
Rapport synthèse

Bibliographie

Rapports et publications

Bouchard, Isabelle, Étude caractérisation du potentiel patrimonial de Cowansville – Rapport final. Non daté, 123 pages.

Lanac/Plan, associés. M.R.C. de Brome-Missisquoi. Les éléments et ensembles d'intérêt patrimonial. Rapport final. Décembre 1986. Non paginé.

Ressources Internet

Fonds du patrimoine culturel québécois, <http://www.mcc.gouv.qc.ca/>

Inventaire des lieux de culte du Québec, www.lieuxdeculte.qc.ca

Répertoire du patrimoine culturel du Québec, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

Ville de Farnham, <http://www.ville.farnham.qc.ca/>

Autres sources

Dépliant du musée de la Société historique du comté de Brome.

Inventaire des sites archéologiques du Québec.

Municipalité de Frelighsburg. [Règlement de PIIA]

Ville de Bedford. Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no 615-00. Adopté le 6 juin 2006.

Ville de Lac-Brome. Règlement no 360 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Adopté le 6 octobre 2004. Ville de Lac-Borme

MISE À NIVEAU DE L'ÉTUDE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
Rapport synthèse

Annexe 1 : Autres territoires d'intérêt

Les cimetières

Sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi, les cimetières, en plus de rappeler à la mémoire des personnes disparues, caractérisent, par leur emplacement, un aspect culturel des communautés protestantes qui sont à l'origine des premiers établissements de la région. Par exemple, dans les villages, on en retrouve à proximité des temples, comme à Dunham où le cimetière occupe les deux côtés et l'arrière de l'église construite en 1847 au coin des rues Principale et du Collège. Plusieurs cimetières sont situés par ailleurs hors des agglomérations, le long de chemins ruraux. Leur nombre varie en fonction de la diversité des appartenances religieuses dans la localité ou selon les familles, car il arrive de rencontrer de petits enclos sur les fermes mêmes. Ces lieux sont souvent marqués par des éléments paysagers qui leur attribuent un aspect de méditation et de recueillement. Notons ici le village d'Abercorn où deux cimetières sont localisés aux abords des berges de la rivière Sutton, isolés de la circulation et situés à la lisière de petits boisés.

Les clôtures

Deux types de clôtures se distinguent du paysage de la MRC. Les clôtures de pierre et les clôtures de perche, qu'on repère le long des chemins et aux limites des champs, rappellent les origines américaines des pionniers de la région.

MISE À NIVEAU DE L'ÉTUDE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
Rapport synthèse

Annexe 2. Les routes pittoresques et panoramiques

Chemin Nord (Brigham)

À l'intersection du chemin Hallé, le chemin Nord constitue un lieu pittoresque, car la ferme au coin de ce carrefour est au cœur d'une région champêtre où se côtoient pâturage et culture vivrière. Les terres au relief ondulé bordent le chemin dont les côtés se distinguent par la présence de pins plus que centenaires, d'une hauteur impressionnante. Outre le paysage rustique, la ferme est composée de plusieurs bâtiments secondaires anciens et modernes et d'une résidence principale. Parmi les bâtiments secondaires, il en est un qui se distingue : il s'agit d'une écurie dont l'architecture est unique dans la région ; construite en brique, elle est munie de chaînes d'angle en pierre. Cette ferme figure dans l'Atlas Belden³ de 1881.

Chemin du canton de Bolton-Ouest (Bolton-Ouest)

Entre Foster et Pointe-Fisher, une route panoramique (chemin Brill) dessert les hameaux de Brill et de Bolton-Ouest. Dominant les environs, le plateau sur lequel est tracée la route se compose de grandes propriétés où alternent l'élevage de bétail (dont plusieurs chevaux) et la culture vivrière. Entre les nombreux secteurs demeurés boisés, des percées visuelles dévoilent au loin de larges surfaces du lac Brome, ce qui donne l'impression d'être au même niveau que celui-ci. De plus, au carrefour Brill, une petite église modeste de style néogothique en planches horizontales retient l'attention.

Chemin Woodard (Sutton)

À deux endroits le chemin Woodard, dans le secteur nord du canton de Sutton, offre une très bonne visibilité de la chaîne de montagnes qui forme la frontière est de la MRC. Le premier, qui se trouve à proximité du chemin Draper, est doublé d'un élément architectural intéressant. Il s'agit d'une résidence de pierre qui a fait l'objet d'une extension très réussie sur le plan de l'harmonisation des couleurs, des matériaux et du volume même du prolongement. Le deuxième site est à la rencontre de la route 139 et du chemin Woodard. Devant ce site s'ouvrent la vallée où Sutton s'est développée ainsi que la perspective de montagnes lointaines de l'État du Vermont.

Sur le chemin Draper, à l'ouest de l'intersection du chemin Woodard, on profite d'ouvertures panoramiques tout aussi intéressantes. Il faut souligner par ailleurs la présence d'éléments architecturaux captivants aux abords de la localité de Sutton Junction. Ainsi, malgré la déstabilisation de l'unité du paysage provoquée par le passage du chemin de fer et par la route 215, on décèle malgré tout encore la présence de quelques bâtiments d'allure modeste mais intéressante. Datant des années 1860-1870 et de style néoclassique, ces bâtiments (quelques résidences séparées par la voie ferrée, un presbytère et une église) ne peuvent malheureusement pas être considérés comme un ensemble d'intérêt patrimonial en raison, entre autres, d'insertions architecturales de mauvais goût.

³ Disponible sur le site Web : <http://digital.library.mcgill.ca/CountyAtlas/SearchMapframes.php>

Chemin Richford (Frelighsburg)

Sur le chemin Richford, à la sortie de la courbe conduisant d'Abbott's Corner à Abercorn, s'étend un site pittoresque et panoramique. En effet, ce site est localisé au centre de plusieurs vergers dont l'exploitation s'effectue sur les pentes à la base du mont Pinnacle. De plus, à l'endroit d'où la visibilité des chaînes de montagnes est la plus grande, se trouvent deux petits cimetières bordant le chemin. Le chemin Richford a la particularité de desservir, au sud d'Abercorn, une localité des États-Unis, soit la municipalité de Richford, Vermont.

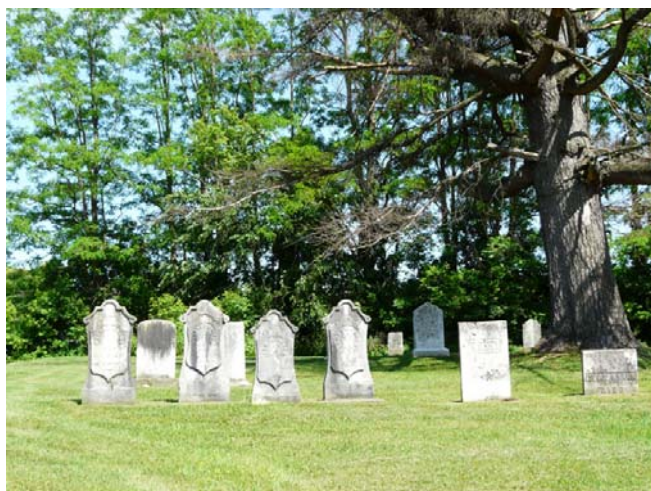
La route 202 reliant Pike-River à Dunham marque un changement de relief au niveau de la géographie de la MRC. Bordée successivement d'exploitations agricoles, de vergers et de culture viticole, elle fait découvrir une délimitation marquée entre la plaine et un plateau vallonné qui déborde des frontières des municipalités de Saint-Armand et de Frelighsburg. Cette route permet de visualiser facilement cette caractéristique géographique de la MRC.

Par exemple, entre Pike-River et Stanbridge Station, on peut observer la transition de la plaine au plateau, Stanbridge Station étant relativement plus élevée que la localité précédente. Par ailleurs, Stanbridge Station est une localité dont les activités ont diminué considérablement à la suite de la fermeture de certaines lignes ferroviaires. En retrait des routes collectrices et privées de son principal levier de développement économique, Stanbridge Station est aujourd'hui un lieu sans harmonie et dont la cohésion du cadre bâti a été grandement affectée par des insertions non résidentielles malheureuses. Plus à l'est, on observe un phénomène semblable à celui constaté entre les deux agglomérations précédentes. Cette fois-ci, les dénivellations sont plus accentuées et rapprochées entre elles et on remarque que ce relief profite aux vergers et aux vignobles établis depuis peu dans la région. Ainsi, entre Stanbridge East et Dunham, un tronçon permet des percées visuelles intéressantes vers la plaine en direction de Farnham.

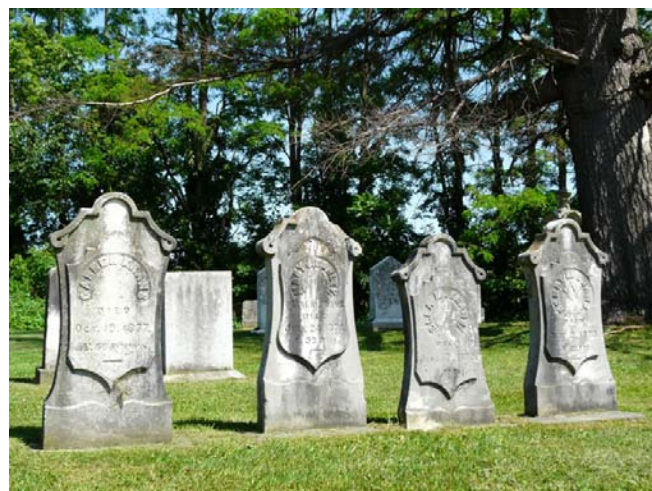
Chemin de Saint-Armand

Le chemin de Saint-Armand est l'un des plus anciens réseaux routiers de la MRC reliant Philipsburg à Frelighsburg, deux localités dont les origines remontent au début de l'occupation humaine de la région. Parallèle à la frontière, ce chemin unit plusieurs carrefours où étaient établies de petites communautés. Mentionnons celles de Saint-Armand-Centre, de Pigeon Hill, de Campbell Corners, de Mitchell Corners et de Saint-Armand-Station. De ces lieux, Pigeon Hill et Saint-Armand-Station sont les seuls où l'on repère une concentration de bâtiments. À Pigeon Hill, outre la petite église de brique rouge érigée en 1864, peu d'éléments ont retenu notre attention, soit en raison de leur pauvre état de conservation, soit en raison de transformations allant à l'encontre de leur style architectural. Par contre, cette localité ainsi que le site d'Eccles Hill pourraient faire l'objet, sur le plan de la mise en valeur du patrimoine de la MRC, d'interprétations intéressantes quant au contexte politique et social entourant l'attaque des fenians par exemple.

D'autres éléments d'intérêt sont à souligner à propos du chemin de Saint-Armand. Sa sinuosité et le parcours vallonné du chemin sont garnis à l'occasion de bouquets d'arbres centenaires derrière lesquels se trouvent des complexes agricoles imposants. Les allées d'arbres sont quelquefois interrompues par des clairières, offrant une fenêtre au décor montagnoux qui longe les frontières sud et ouest de la MRC.



Cimetière entretenu par le Musée Missisquoi, chemin de Saint-Armand, à l'est de Saint-Armand-Station. P1060204.jpg



Cimetière entretenu par le Musée Missisquoi, chemin de Saint-Armand, à l'est de Saint-Armand-Station. P1060207.jpg



Cimetière catholique et panorama vers l'est, chemin de Saint-Armand, à l'est de Saint-Armand-Station. P1060208.jpg



Chemin de Saint-Armand vers l'est, à l'est de Saint-Armand-Station. P1060218.jpg

Du côté ouest du village de Frelighsburg, sur la route de Saint-Armand, deux magnifiques domaines agricoles retiennent l'attention. La ferme Godbout, autrefois propriété du premier ministre Adélard Godbout, abrite aujourd'hui une ferme expérimentale. L'ensemble, y compris la maison et les dépendances, forme une unité architecturale. La maison, de style géorgien, a été agrandie d'une partie en brique qui s'harmonise bien avec la résidence originale. En outre, de cet endroit se dégagent d'intéressants points de vue vers le nord.



Bâtiment principal de la ferme Godbout, construit par Henry Baker en 1840. P1060086.jpg

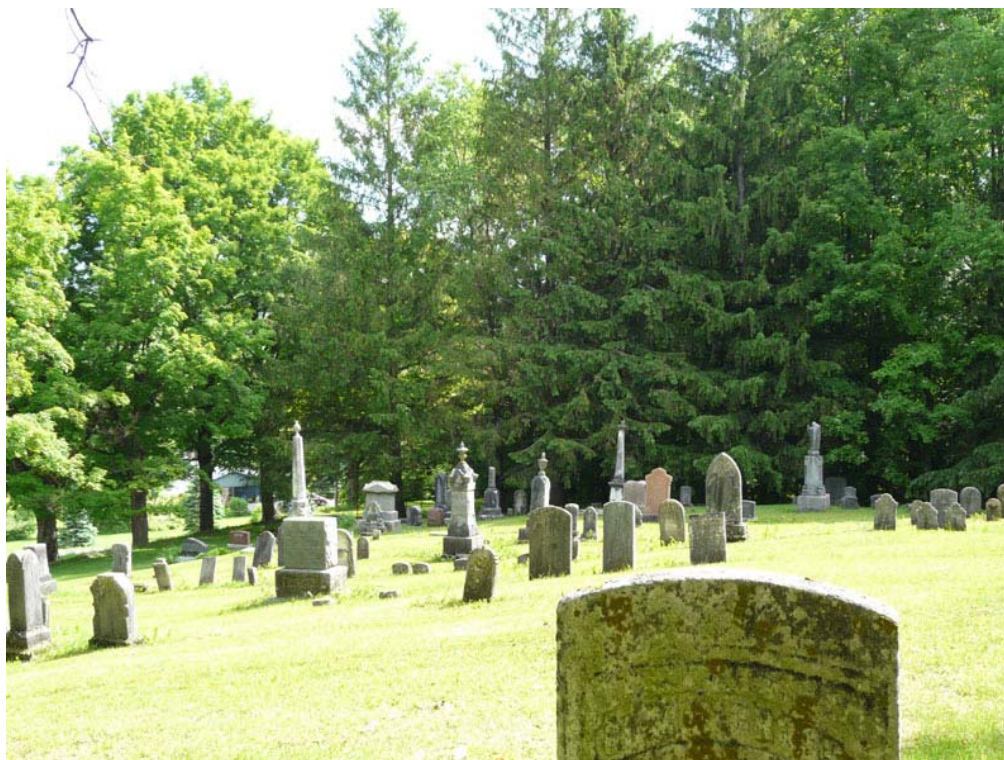


Bâtiment secondaire de la ferme Godbout. P1060088.jpg



Panorama vers le nord, à partir du chemin de Saint-Armand, non loin de ferme Godbout. P1060089.jpg

À quelques centaines de mètres, de l'autre côté du chemin, sur une colline, la ferme Hill Crest (35, chemin de Saint-Armand) est tout aussi intéressante. Les dépendances sont partiellement cachées par la végétation et un mur de pierre. Cependant la maison attire le regard. Conçue dans l'esprit victorien, elle est dotée de volumes, de variations dans les ouvertures et d'un décor en bois ouvragé. L'aménagement paysager qui l'entoure n'est pas sans rehausser la valeur de cette résidence. Un cimetière localisé à proximité présente également un intérêt certain.



Cimetière situé du côté sud, chemin de Saint-Armand, non loin du numéro 35.
P1060091.jpg

Chemin Teneyck

À l'extrémité sud-ouest du canton de Dunham, le chemin Teneyck est bordé de résidences en pierre, ce qui le singularise dans la MRC. De plus, à certains endroits du chemin, dont le sommet est à la rencontre du chemin Megs Corners, il est possible, lorsque le temps est clair, d'apercevoir certains détails de la région montréalaise. Par ailleurs, ce chemin est surtout reconnu à cause de ses premiers occupants, la famille Teneyck, dont l'histoire est soigneusement conservée à la Société historique de Missisquoi.

Route 243 / col de Bolton

La route régionale 243 dessert les cantons de Brome et de Bolton au nord-est de la MRC. Un premier tronçon, celui de la rive est du lac Brome, est très pittoresque car que la route y longe de très près le lac et permet d'apercevoir, deçà delà, les résidences de villégiature cossues en bordure des rives. L'autre tronçon emprunte un relief très différent puisqu'il pénètre dans une région montagneuse de la MRC. Aménagé au creux de la vallée séparant les monts Sutton et Glen, le col de Bolton (« Bolton Pass ») offre un panorama extraordinaire. Cette route est aussi un prolongement du chemin Stagecoach où jadis les diligences circulaient pour se rendre au lac Memphrémagog.